



Policy Brief

Octobre 2025

Coopération migratoire UE-Maroc

Entre données financières et défiance populaire

Par Hassan Bentaleb

Résumé : Depuis 2014, la coopération migratoire entre l'Union européenne (UE) et le Maroc s'est renforcée, principalement à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF). Ce partenariat, mobilisant près d'un milliard d'euros depuis 2014, oscille entre objectifs de développement, sécurité et contrôle des flux migratoires. Le Maroc a adopté en 2014 la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) qui coexiste avec une montée progressive de la coopération sécuritaire européenne, notamment après la crise migratoire de 2015. Entre 2018 et 2025, les financements sécuritaires ont connu une forte augmentation, dépassant les 170 millions d'euros, tandis que les moyens alloués à la protection, à l'intégration et à la migration légale sont restés marginaux. Les financements directs représentent moins de 1% du budget marocain, mais leur impact politique est majeur, orientant la gestion migratoire du Maroc au service des priorités européennes. Cette situation génère une perception sociale négative au Maroc, où est largement répandue l'idée que l'UE « paie » pour que le Maroc retienne les migrants. Afin d'équilibrer ce partenariat, il est urgent de réaffirmer la souveraineté marocaine, de renforcer la transparence et la répartition équitable des financements, en privilégiant l'intégration et les droits humains, et de favoriser des accords de mobilité légale durables entre les deux partenaires.

Introduction

Depuis 2014, la coopération entre l'Union européenne (UE) et le Maroc autour de la gestion migratoire s'est considérablement renforcée, notamment via le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF). Si l'intensification des financements traduit un engagement important de l'UE, cette note propose d'analyser la dynamique de cette coopération au regard des réalités politiques, sociales et économiques marocaines, en mettant en lumière les déséquilibres entre objectifs sécuritaires et enjeux humains.

L'évolution des financements européens au Maroc (2014-2025) :

Depuis 2014, la coopération entre l'Union européenne (UE) et le Maroc dans le domaine de la migration s'est intensifiée, avec des financements européens mobilisés autour d'enjeux majeurs qui oscillent entre développement, sécurité et gestion des flux migratoires.

Un tournant avec la Stratégie nationale marocaine d'immigration et d'asile (SNIA) en 2014

Le Maroc a adopté en 2014 la SNIA, une politique saluée comme une avancée notable en matière de droits des migrants, combinant gestion des flux, accueil et intégration. Dès

cette période, l'UE s'est positionnée comme partenaire central. Par l'instrument européen de voisinage et divers projets bilatéraux, Bruxelles a mobilisé environ 1 milliard d'euros à partir de 2014 pour soutenir ce cadre stratégique.

2015-2017 : face à la crise migratoire, l'externalisation européenne

L'arrivée massive de réfugiés en Europe compromet les politiques migratoires traditionnelles. L'UE a alors opté pour une politique d'externalisation, créant en 2015 le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (EUTF). Le Maroc, moins central que la Libye dans ce dispositif, a néanmoins retenu d'un financement croissant destiné à renforcer le contrôle des frontières et à gérer l'accueil temporaire des migrants subsahariens bloqués sur son territoire. Dès 2017, Bruxelles considérait le Maroc comme un partenaire clé dans sa politique migratoire sud-méditerranéenne.

2018-2020 : montée en puissance de la logique sécuritaire

La pression migratoire vers l'Espagne, notamment via le détroit de Gibraltar, s'étant accentuée, l'UE a accumulé ses financements dédiés à la gestion des frontières marocaines, avec des programmes lourds atteignant plus de 170 millions d'euros cumulés. Parallèlement, les actions en faveur de la protection et de l'intégration des migrants sont restées marginales, accentuant un déséquilibre entre la sécurité et les droits humains.

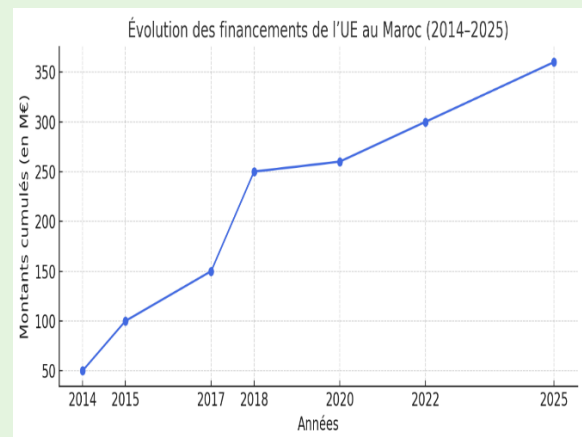
2020-2022 : pandémie et priorités redéfinies

La crise sanitaire ralentit certains projets et met en lumière la vulnérabilité des migrants au Maroc, souvent exclus de la protection sociale. L'UE a financé une réponse d'urgence limitée à 0,6 million d'euros. La reprise des flux migratoires vers 2021-2022, notamment vers les îles Canaries, a rapidement ramené la priorité à la gestion sécuritaire, bien que la lutte

contre la traite et la coopération Sud-Sud aient été élargies.

2023-2025 : un partenariat redynamisé mais toujours déséquilibré

Dans le cadre du Nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile (2023), l'UE a consolidé sa stratégie d'externalisation en faveur du Maroc, avec des accords financiers et un soutien technique pour le contrôle en amont des frontières. Les financements restent majoritairement orientés vers la surveillance, tout en intégrant, de façon plus symbolique, un discours valorisant la migration légale et la diaspora marocaine. Toutefois, les fonds dédiés à l'intégration et aux droits humains demeurent largement insuffisants.



Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF), un pilier central de la coopération migratoire UE-Maroc.

Depuis 2015, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF) constitue un pilier central de la coopération européenne avec le Maroc dans le domaine de la migration. Cet instrument financier, créé à la suite du sommet de La Valette, vise à soutenir la stabilité, la gestion des migrations et à combattre les causes profondes de la migration irrégulière en Afrique. Voici un état des lieux détaillé des montants engagés, leurs répartitions thématiques, et une analyse critique de cette coopération.

Un soutien financier important mais ciblé

Environ 360 millions d'euros ont été mobilisés spécifiquement pour la coopération en matière de migration avec le Maroc. Sur ce montant, 234 millions d'euros proviennent directement du Fonds fiduciaire d'urgence (EUTF), tandis que le reste provient d'autres instruments européens, tels que l'instrument européen de voisinage ou la coopération bilatérale. Sur une échelle plus large, depuis 2014, l'Union européenne s'est engagée près d'1 milliard d'euros dans une coopération bilatérale avec le Maroc couvrant divers secteurs, notamment les services sociaux, la gouvernance, l'emploi et la société civile¹.

Répartition thématique des financements

Les financements européens au Maroc se répartissent en trois grands volets :

1. Protection et gouvernance des migrations fondées sur les droits humains

- Environ 28 millions d'euros , comprenant des programmes régionaux d'assistance aux migrants et réfugiés, la lutte contre le racisme, l'assistance juridique, et la protection particulière des migrants vulnérables telles que les femmes victimes et les mineurs non accompagnés.
- Ce volet comprend également une réponse d'urgence liée à la pandémie de Covid-19 (0,6 million d'euros).

2. Soutien institutionnel et gestion des frontières

- Il concentre la majeure partie des fonds, soit près de 188 millions d'euros .
- Ces ressources financent le renforcement des capacités marocaines dans la gestion des flux migratoires, la lutte contre les réseaux criminels, la sensibilisation des jeunes aux risques migratoires, la coopération Sud-Sud et la gestion intégrée des migrations et des frontières.

3. Intégration socio-économique et promotion de la migration légale

- Ce volet, plus marginal, reçoit environ 17,5 millions d'euros pour des projets ciblant l'inclusion sociale, la promotion de la migration régulière, et le soutien à la diaspora marocaine en Europe.

Analyse critique : un déséquilibre marqué

La répartition des fonds européennes accordés au Maroc, soulève plusieurs constats critiques :

- Le volet sécuritaire et contrôle des frontières reçoit près de 80% de l'enveloppe totale, affirmant la prédominance des préoccupations de l'UE en matière de maîtrise des frontières et de lutte contre la migration irrégulière².
- La protection des droits des migrants, bien que présente, reste minoritaire avec seulement 28 millions d'euros alloués, ce qui limite la prise en charge des réfugiés, mineurs non accompagnés ou victimes de traite.

¹ https://enlargement.ec.europa.eu/system/files/2022-02/EUTF_morocco_fr.pdf

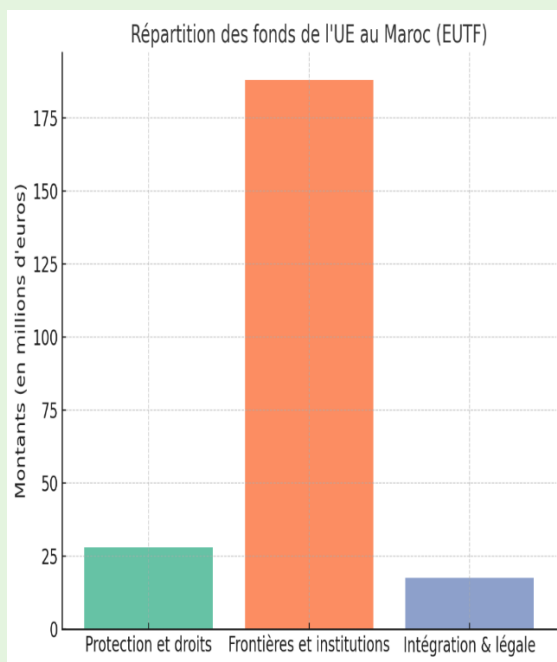
² <https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2020/01/Rapport-EUTF-Migration-FR-.pdf>

- L'intégration et la promotion de la migration légale, pourtant essentielles à des solutions durables, constituent un volet encore trop marginal.

Un levier financier symbolique à fort impact politique

Malgré des montants modestes par rapport aux budgets nationaux marocains – souvent moins de 1%, les financements européens jouent un rôle stratégique important. Ils influencent significativement les orientations prises par le Maroc dans sa politique migratoire, accentuant un rôle de « garde-frontière » au service de la sécurisation des frontières extérieures de l'Union européenne.

Cet équilibre inégal alimente souvent une perception négative au Maroc, où l'on considère largement que l'UE « paie pour retenir les migrants », ce qui génère une défiance sociale et fragilise la souveraineté nationale.



L'importance relative des financements européens dans le budget marocain : une

réalité chiffrée et une perception contrastée

Les financements européens dédiés à la gestion de la migration au Maroc, notamment via le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (EUTF), représentent une part importante de la coopération internationale. Toutefois, au regard du budget global de l'État marocain, leur poids financier reste relativement modeste.

Rapport avec le budget national marocain

Pour mettre ces chiffres en perspective, le budget général du Maroc dépasse 520 milliards de dirhams (environ 48 milliards d'euros) pour l'année 2022³. En conséquence, les financements directs liés au Fonds fiduciaire représentent environ 0,5% du budget annuel de l'État marocain.

Même dans le cas de la coopération migratoire complète (360 millions d'euros), on ne dépasse guère les 0,75% du budget national marocain. Autrement dit, malgré leur importance symbolique et politique, ces fonds européens ne constituent pas un levier financier dominant par rapport aux ressources nationales.

Une influence forte symbolique auprès de l'opinion publique

Malgré cet ordre de grandeur modeste, la perception populaire au Maroc est souvent très différente. L'idée largement répandue est que « l'Union européenne paie le Maroc pour garder les migrants sur son sol ». Cette représentation s'appuie sur plusieurs facteurs :

- **Opacité et manque de communication** sur la destination précise des fonds, qui laisse la population dans l'ignorance des usages réels.

³https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2024/DB_Rapport%20compensation-LF%202025_FR.pdf

- **Concentration des financements sur la sécurité**, puisque plus de 80% des fonds fiduciaires sont dédiés à la gestion des frontières et au contrôle des flux migratoires — donnant l'impression que l'Europe externalise sa « police des frontières » vers le Maroc.
- **Effets concrets limités pour la société marocaine** : les programmes d'intégration socio-économique, ne représentant qu'environ 8% des fonds, peinent à transformer la vie quotidienne des migrants ou à améliorer significativement les conditions des populations locales.
- **Contexte socio-économique tendu**, où le chômage et les inégalités sont encore très présents, accentuant la défiance envers ce partenariat perçu comme une « paye » pour la surveillance migratoire au détriment du développement national.

Vers une fonte de la coopération migratoire UE-Maroc : pistes et enjeux d'un partenariat à équilibrer

Dans le cadre des relations de plus en plus étroites entre l'Union européenne et le Maroc en matière de gestion des migrations, plusieurs axes stratégiques apparaissent essentiels pour redéfinir un partenariat qui soit à la fois équitable, respectueux des droits humains, et porté par des objectifs sociaux mesurables.

I. Replacer les droits humains et la transparence au cœur de la coopération

Le modèle du « cash contre rétention » doit être abandonné au profit d'une approche fondée sur la co-construction, la transparence budgétaire et des indicateurs sociaux mesurables (intégration, emploi, accès aux services).

Toute coopération sécuritaire doit être conditionnée à des contreparties concrètes :

Ouverture de voies légales de migration (travail, études, mobilité circulaire) ; simplification des visas ; mécanismes de retour dignes et durables ; clauses contraignantes de protection des droits humains.

2. Rééquilibrer l'allocation des fonds européens

Plus de 80 % des financements actuels ciblent la gestion des frontières. Il faut orienter au moins la moitié vers l'intégration socio-économique et la migration légale, notamment à travers :

Le financement stable des associations locales ; la création d'un guichet unique marocain pour coordonner et auditer les fonds ; le développement de services publics dans les territoires d'accueil.

3. Consolider la gouvernance et l'autonomie marocaine

Le Maroc doit finaliser sa loi d'asile et actualiser la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (2025–2030), en assumant une part budgétaire nationale significative.

Un comité interministériel et un tableau de bord public doivent garantir la cohérence et la transparence des politiques migratoires.

4. Promouvoir une mobilité gagnant-gagnant

Des accords bilatéraux transparents avec les pays européens doivent favoriser le travail circulaire, la portabilité des droits sociaux, et des programmes « Talents Maroc–Europe » combinant formation, co-diplômes et incitations au retour.

La diaspora doit être mobilisée via des fonds d'investissement mixtes (État/UE/banques) soutenant les PME issues de la migration.

5. Humaniser la gestion des frontières

Les opérations frontalières doivent être professionnalisées et encadrées : formation aux droits humains, mécanismes d'enquête

indépendants, abandon des déplacements forcés.

La lutte contre la traite doit reposer sur la coopération judiciaire et financière transparente.

6. Soutenir les territoires d'accueil

Les contrats de ville dans les zones clés (Tanger, Nador, Oujda, Casablanca, etc.) doivent inclure éducation, santé et logement social. Des médiateurs interculturels et des fonds culturels doivent renforcer la cohésion sociale et combattre la xénophobie.

7. Garantir la transparence et diversifier les partenaires

Un budget citoyen migration, publié semestriellement, doit rendre compte des montants et des résultats par région.

L'UE et le Maroc doivent également impliquer de nouveaux partenaires (BAD, OIT, Banque mondiale) et renforcer les coopérations Sud–Sud autour des compétences et de l'emploi durable.